REBECQ
à la une

Chantier Colson

Où en est-on ?

Collège communal

Un nouvel Echevin

Budget 2022

Toutes les infos

Senne et Carrières

Le journal du Centre culturel

N° **77** - *Janvier 2022*

Rebecq

Édito

En ce début d'année, je vous adresse, au nom du Conseil et du Collège communal, tous nos vœux sincères de santé, joie et bonheur. Que 2022 réponde à toutes vos attentes, et qu'elle vous permette de vivre des moments sereins auprès de ceux que vous aimez et - qui sait ? - de réaliser vos rêves les plus fous !

Vous trouverez dans ce numéro de votre journal de nombreuses informations sur la vie de notre Commune, les activités qui s'y sont déroulées dans le respect des règles sanitaires en vigueur et celles que nous prévoyons, en espérant que les prochains mois nous permettront de reprendre une vie sociale plus animée, comme nous l'attendons tous. Vous lirez également des articles présentant l'état d'avancement des projets en cours, des explications précises quant au budget communal 2022, ainsi que toutes les informations de notre Centre culturel.

Je tiens à attirer votre attention sur notre article consacré aux arnaques, qui se multiplient ces derniers temps, et visent surtout un public fragile, âgé ou isolé. On nous a signalé de nombreux cas de démarchage suspect à domicile, par mail ou par téléphone. Surtout ne donnez jamais vos numéros de cartes bancaires, de comptes ou vos digicodes, aucune banque ni aucun organisme ne vous les demandera jamais ! En cas de doute ou si vous percevez un danger, contactez immédiatement le 101 afin que les services de police puissent intervenir. Et si vous souhaitez vérifier qu'une personne est bien accréditée pour vous démarcher, n'hésitez pas à contacter notre service Accueil au 067/28.78.11 et nos agents mettront tout en œuvre pour vous renseigner au mieux.

Prudence donc, restons vigilants et prenons soin les uns des autres ! Je vous souhaite le meilleur pour 2022.

Patricia VENTURELLI
Bourgmestre

ANDRÉ DESCHAMPS *passe la main* à Patrick Ophals

Ce 14 décembre, André Deschamps a transféré sa qualité d'Echevin à Patrick Ophals, qui devient donc notre nouvel Echevin du Commerce et des Entreprises, après avoir prêté serment dans les mains du Président du conseil communal Dimitri Legasse.

André Deschamps conservera un très bon souvenir de ses neuf années d'échevinat. L'entente et l'amitié qui règnent au Collège communal de Rebecq ont rendu toutes ces heures de réunions de travail agréables, et même si les membres du Collège n'étaient pas toujours d'accord sur tout, ils ont sans cesse travaillé à trouver un consensus pour contribuer à l'évolution de notre beau village.

André Deschamps, s'il a cédé ses fonctions d'Echevin, conserve bien son mandat de Conseiller communal, qu'il exerce avec dévouement depuis trente-trois années déjà ! Il participera donc toujours à la vie politique de Rebecq, au sein de son groupe politique Union.

Rebecquois d'origine et travaillant aux carrières de Quenast, Patrick Ophals débute ses nouvelles fonctions avec beaucoup d'enthousiasme. C'est un nouveau défi pour lui, même si la vie politique ne lui est pas étrangère, étant conseiller communal depuis quinze ans. Il a ainsi la chance d'être entouré d'une super équipe composée de personnes qu'il connaît déjà et qui pourront l'aider à aborder au mieux ce nouveau challenge.

Nous tenons dans ces pages à remercier chaleureusement M. André Deschamps pour son investissement au sein du Collège communal et nous profitons de l'occasion pour souhaiter la bienvenue et nos vœux de réussite à M. Patrick Ophals dans ses nouvelles fonctions !

DE NOUVEAUX *élus* Au Conseil communal des Enfants

Les nouveaux élus ont prêté serment en novembre dernier, et rejoignent leurs camarades élus l'année passée au sein du Conseil communal des Enfants. Toutes les écoles de la Commune y sont représentées et les enfants vont à présent travailler à des projets concrets, sur des thématiques qui leur tiennent à cœur, comme la sécurité ou les loisirs.

Inondations
COMMENT ÊTRE INDEMNISÉ ?

Rebecq a été touchée cet été à plusieurs reprises par des inondations aux conséquences parfois lourdes pour certains ménages et commerçants.

La commune a introduit auprès du Service Régional des Calamités cinq demandes de reconnaissance comme calamités naturelles publiques pour les inondations survenues sur notre entité les 4, 18 et 30 juin ainsi que les 3-4 et 15-16 juillet 2021. Ces demandes sont actuellement toujours en cours d'analyse par le Service Régional des Calamités, hormis celle de la mi-juillet. En effet, les inondations survenues entre le 14 et le 16 juillet ont touché 209 communes belges, engendrant de nombreux dégâts ainsi que de tragiques pertes humaines. Au vu de leur ampleur, le Gouvernement wallon a décidé d'initier d'emblée pour l'ensemble du territoire wallon une procédure de reconnaissance comme calamité naturelle publique les concernant. La zone géographique de la calamité a été étendue à notre commune au mois d'août.

Si vous avez subi des dommages en conséquence des inondations de juin et juillet, il vous faut dans un premier temps vous tourner vers votre assureur. La reconnaissance d'un phénomène naturel comme calamité naturelle publique permet ensuite, selon certaines conditions, d'introduire une demande d'aide à la réparation auprès du Fonds des Calamités. Au vu de l'étendue exceptionnelle des inondations de la mi-juillet, un régime particulier est d'application les concernant. Ainsi, pour les particuliers sinistrés par les **inondations des 15 et 16 juillet**, il est possible de rentrer un formulaire de demande d'indemnisation (en ligne ou par écrit) auprès du Service Régional des Calamités avant le 18 avril 2022 si vous vous trouvez dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes un propriétaire qui n'est **pas assuré pour le bâtiment** / habitation légère
- Vous êtes un propriétaire ou un locataire qui n'est **pas assuré pour le contenu du bâtiment** / habitation légère ;
- Vous êtes propriétaire d'un **véhicule automoteur** immatriculé et assuré mais **non couvert en omnium ou mini omnium**
- Vous êtes une personne physique ou morale qui n'est **pas assurée pour les biens affectés à son activité professionnelle** (risques simples et risques spéciaux) ou qui est assurée (risques spéciaux) mais dont certains biens ne sont pas indemnisés par l'assurance.

En ces cas, seuls les biens suivants pourront être indemnisés, avec l'application de certains plafonds :

- Pour les particuliers : bâtiment et son contenu, habitation légère et son contenu, véhicule automoteur (camionnette, voiture, moto, mobylette), vélo électrique, trottinette électrique et vélo-cargo.
- Pour les personnes physiques ou morales, concernant les biens affectés à leur activité professionnelle : biens immeubles (bâtiment commercial, bâtiment agricole, bureau,...), biens meubles (machine, mobilier professionnel, marchandise,...), biens agricoles et horticoles et peuplements forestiers.

Le formulaire ainsi que le détail des informations sont disponibles directement sur le site du Service Régional des Calamités (**https://interieur.wallonie.be/calamites**).

Vous pouvez contacter l'Administration communale si vous avez besoin d'aide pour remplir ce formulaire ou pour toute autre question.

UN BUDGET 2022
délicat mais à l'équilibre

Dimitri LEGASSE, Président de la Commission des Finances

Y a-t-il de grands changements pour le citoyen dans ce budget 2022 ?

Nous avons réussi à présenter un budget 2022 à l'équilibre, même si cela n'a pas été simple, car nous avions à cœur de ne pas lever de nouvelles taxes, la situation des citoyens étant déjà assez difficile au vu de la situation sanitaire et des nombreuses difficultés qui en découlent, qu'elles soient financières ou sociales.

Nous avons augmenté notre contribution au CPAS, afin de permettre d'aider au mieux toutes les familles, et nous n'avons pas diminué nos interventions dans le domaine de l'enseignement, des loisirs, du sport, de l'environnement, etc., afin de poursuivre les politiques en place et de ne supprimer aucun service au citoyen.

Malheureusement, au niveau des déchets, comme chaque année, nous sommes obligés d'appliquer le coût-vérité. Or les Rebecquois ont produit énormément de déchets, malgré tout ce qui est proposé en matière de tri sélectif, et le coût de traitement des déchets a lui aussi explosé. Ce qui implique que ce surcoût sera répercuté sur tous les ménages, au niveau de la taxe immondices.

Comment établit-on un budget communal ?

Un travail de rigueur budgétaire est réalisé minutieusement par les services, afin d'ajuster chaque article au plus près de la réalité de terrain. Nous sommes fiers d'avoir pu, en une période où les coûts de fonctionnement et de l'énergie augmentent partout, réussir à diminuer les dépenses de fonctionnement de l'administration, démontrant ainsi que la rigueur et le travail acharné et consciencieux paient !

En ce qui concerne les investissements ?

Nous avons dû planifier de nombreux travaux de réfection de nos infrastructures suite aux inondations à répétition dont nous avons été victimes durant l'année 2021. Car, même si nos investissements précédents - comme la création de Zones d'Immersion Temporaire - ont permis d'éviter le pire et de préserver nos centres de villages et une grande majorité de nos citoyens, il est évident que nos routes de campagne ont beaucoup souffert de ces déferlements naturels.

Malgré des moyens limités, nous poursuivons également notre politique de rénovation de nos infrastructures, de manière mesurée et ciblée, sur l'ensemble du territoire communal, avec une attention particulière pour les écoles, et les projets pour lesquels nous pouvons aller décrocher des subsides conséquents. De plus, nous poursuivons notre projet de verdurisation des cimetières de l'entité, et en 2022 c'est le cimetière de Quenast qui sera ainsi totalement rénové. Ceux de Bierghes et Wisbecq suivront dans les années futures.

Budget 2022

Le budget communal est un document fondamental et indispensable qui reprend l'ensemble des recettes et des dépenses prévues pour une année civile complète. Il se répartit en deux secteurs : le **service ordinaire** (qui contient les dépenses et recettes qui reviennent chaque année et sont des coûts de fonctionnement normal inhérents aux différents services de la commune, comme par exemple les traitements du personnel) et le **service extraordinaire** (qui contient les dépenses et recettes exceptionnelles, par exemple la rénovation d'un bâtiment ou d'une voirie).

Vous trouverez ci-après quelques précisions relatives aux postes importants du budget de notre commune.

Quelques recettes au service ordinaire :

- Les recettes ordinaires qui nous parviennent de la Région wallonne (**Fonds des Communes**) représentent un montant de 2.597.506,44 €.
- La **taxe IPP** représente un montant de 3.692.875,16 € et **le précompte immobilier** représente un montant de 2.318.981,49 €.

Quelques dépenses au service ordinaire :

- Les **rémunérations du personnel** d'administration communal et des mandataires politiques actuels et anciens (pensions) s'élèvent à 2.746.316,08 €.
- Notre intervention pour le fonctionnement de **la zone de police** Ouest Brabant wallon, basée selon une clé de répartition entre les communes formant la zone de police s'élève à 1.155.027,04 €.
- La contribution communale dans la charge de fonctionnement de la **zone de secours** (ex service incendie) s'élève à 305.265,89 €.
- Les dépenses totales en **enseignement/extrascolaire** se montent à 898.547,20 €.
- La totalité des dépenses dans le **secteur des plaines de vacances, des festivités, des activités sportives et des frais liés à la Bibliothèque** représente un montant de 776.396,33 €.
- L'intervention pour les **Fabriques d'Eglise** représente un montant total de 95.451,94 €.
- Le transfert au **Centre Public d'Action Sociale** est de 1.587.677,12 €.
- Les dépenses liées aux prestations et contributions dans la **gestion des immondices**, via l'Intercommunale du Brabant Wallon, représentent un montant total de 778.095,73 €.

Les investissements

Le programme des réalisations et acquisitions reprend **les travaux** subsidiés ou non.

Entre autres :

- un marché de **réfection de voiries** diverses (hydrocarbonés) pour un montant de 250.000€
- l'achat de **matériel et véhicules pour la régie technique** (tracteur, remorque porte-conteneurs, marteau pic...) pour un montant total de 97.000 €
- l'achat de **matériel numérique dans les écoles**, pour un montant de 5.000€
- l'aménagement du **Chemin du Ry** pour un montant de 150.000 €
- la réfection de la **Route Industrielle** pour un montant de 600.000 €
- la désignation d'un auteur de projet pour la Place de Wisbecq pour un montant de 42.000 €
- la **verdurisation du cimetière de Quenast** pour un montant de 175.000 €
- l'égouttage de la **Cité Jardin** pour un montant de 40.000 €
- la réfection de la **passerelle du Sentier de la Senne** pour un montant de 10.000 €
- l'achat de **mobilier scolaire** pour les diverses implantations pour un montant de 5.000 €
- la désignation d'un architecte pour le **préau de l'école du Montgras** pour un montant de 5.000 €
- la création d'un **préau à l'école de Bierghes** pour un montant de 40.000 €, dont un subside de 28.000 €
- la désignation d'un architecte pour le projet de **rénovation de l'école de la Rue de Saintes** pour un montant de 127.500 €, dont 85.000 € de subside
- le remplacement des tables du **réfectoire de l'école des Tourterelles** pour un montant de 10.000 €
- la désignation d'un **architecte pour l'Eglise de Bierghes**, pour un montant de 35.000 €
- la désignation d'un auteur de projet pour **l'extension du Hall Omnisport** pour un montant de 35.000 €
- le **remplacement de divers châssis** pour un montant total de 65.000 € dont 32.500 € de subsides

Le montant total du service extraordinaire recouvrant ces investissements est estimé à 2.289.250,02 €.

Ces investissements seront financés comme suit :

- par des **subsides** à recevoir, qui sont de l'ordre de **145.500 €**
- par **emprunt**, pour un montant de **1.005.000 €**
- par un prélèvement sur le **fonds de réserve** (**1.138.750,02 €**)

SAUVETAGE des batraciens

Migration annuelle – objectif reproduction

Les batraciens entament leur migration annuelle quand 3 conditions extérieures sont réunies :

- une température nocturne de 7° C minimum
- un ciel couvert / nuageux
- un taux d'humidité élevé

C'est vers la fin du mois de février que des milliers de grenouilles, crapauds, tritons et salamandres entament généralement leur migration en quittant leur habitat forestier pour se rendre sur leur lieu de reproduction (mares et autres points d'eau). Cette période est particulièrement périlleuse pour les batraciens. Ils bravent de nombreux dangers en traversant des routes parfois très fréquentées ainsi que d'autres obstacles d'origine humaine. Outre le risque de se faire écraser, les amphibiens peuvent périr par effet d'aspiration, projetés contre les soubassements des véhicules qui roulent au-delà de 30 km/h.

Opérations de sauvetage

Afin d'augmenter les chances de survie des batraciens lors de la période de migrations et par conséquent d'augmenter les populations, plusieurs mesures sont prises par la Commune et par les bénévoles d'Objectif Nature.

- Les voiries traversées par les principaux couloirs de migrations sont interdites à la circulation (excepté riverains) de 18h à 6h du matin ;
- Des barrières Nadar avec des plaques de sensibilisation « migration nocturne de batraciens » sont placées près des couloirs de migration ;
- Un groupe de volontaires se coordonne afin de réaliser des opérations de sauvetage sur le terrain et d'aider les batraciens à traverser les routes. Votre rue sera peut-être prise d'assaut par des équipes de sauveteurs équipés de gilets fluorescents, de gants, de lampes torches et de seaux pour transporter les batraciens et les aider à traverser. **Veuillez ralentir aussi bien pour la survie des batraciens que pour la sécurité des sauveteurs.**

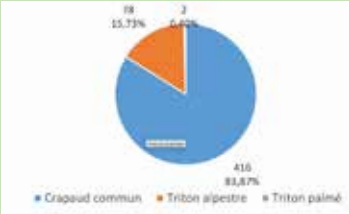

Les actions menées en 2021 par le groupe Objectif Nature ont permis de sauver 496 batraciens !

Nous rejoindre

Vous souhaitez rejoindre nos volontaires sur les routes ? Contactez le Service Environnement de la Commune (environnement@rebecq.be – 067/287.842). Une petite formation à la reconnaissance des batraciens sera organisée début 2022 pour les volontaires. N'hésitez pas à contacter le Service environnement pour obtenir des informations complémentaires à ce sujet.

Pour plus d'informations concernant le ramassage des batraciens, nous vous invitons à vous rendre sur le site de Natagora (http://www.batraciens.be).

Le mot du Président DU C.P.A.S.

En ce début d'année, je tenais à mettre à l'honneur l'ensemble du personnel du CPAS, qui se dévoue jour après jour, dans des conditions sanitaires souvent difficiles, pour offrir le meilleur service possible au citoyen, qu'il s'agisse du résident de la Maison de repos, de l'enfant qui fréquente la crèche, ou de toute personne poussant notre porte pour une demande, un conseil, une aide ponctuelle. Tous nos agents donnent le meilleur d'eux-mêmes, de la ligne hiérarchique souvent injustement décriée alors qu'elle effectue un travail difficile de coordination, d'organisation et de gestion quotidienne, à l'employé de terrain souvent confronté à des surcharges de travail en raison des quarantaines et des isolements de ses collègues. Chacun représente un maillon essentiel de la chaîne de solidarité que nous activons chaque jour, et qui est toujours plus indispensable pour offrir à chaque habitant de notre Commune des conditions de vie dignes malgré les difficultés.

Malgré cette crise sanitaire sans précédent, nous mettons tout en œuvre pour permettre un fonctionnement efficace de nos infrastructures. Grâce à l'instauration du Covid Safe Ticket à la Maison de Repos, nous avons pu maintenir les visites pour nos résidents pendant la période des fêtes. Nos crèches continuent à accueillir les petits, dans un souci constant de sécurité, et malgré quelques fermetures ponctuelles, nous avons pu maintenir ce service essentiel pour les parents. Et bien entendu, nous continuons l'aide alimentaire et l'aide sociale, notamment pour faire face à l'augmentation des frais énergétiques. Si vous éprouvez des difficultés à régler vos factures de chauffage, d'électricité ou d'eau, n'hésitez pas à prendre contact avec le CPAS.

Au nom du Conseil de l'Action Sociale, je vous réitère tous nos vœux de santé et de bonheur pour 2022, en espérant de tout cœur que cette nouvelle année sera plus sereine et conviviale que celle que nous venons de connaître.

Marino MARCHETTI
Président du CPAS

LA COMMUNE et le CPAS main dans la main

Le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) prévoit que le directeur général de la commune et le directeur général du centre public d'action sociale établissent conjointement et annuellement un projet de rapport sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le centre public d'action sociale. Ce projet de rapport est également relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du centre public d'action sociale et de la commune.

Ce projet de rapport a été élaboré et a été soumis à l'avis des comités de direction de la commune et du CPAS réunis conjointement. Il a ensuite été présenté au comité de concertation commune/CPAS avant d'être débattu lors d'une séance commune du conseil communal et du conseil de l'action sociale.

Il recense notamment l'ensemble des marchés publics passés par les deux institutions, afin de dégager des pistes nouvelles de synergies, en passant par exemple des marchés publics communs afin d'obtenir de meilleurs prix.

De nombreuses synergies se sont mises en place au fil des années, avec notamment le partage du centre administratif, qui permet au citoyen de trouver tous les services au même endroit et au personnel de collaborer plus efficacement. Un comité de direction commun se réunit régulièrement afin d'échanger.

Le CPAS favorise l'insertion professionnelle par la mise au travail dans le cadre notamment des «articles 60 et 61 ». La Commune est le premier partenaire extérieur du CPAS en matière d'insertion professionnelle. Ainsi, de nombreux travailleurs sont régulièrement en activité à la Commune dans ce cadre et en appoint à plusieurs services.

En matière de ressources humaines, les efforts sont également mutualisés avec par exemple un service interne de prévention et de protection au travail, commun aux deux institutions, ou encore un directeur financier commun.

Chiffon Rouge
votre magasin solidaire déménage !

CHIFFON Rouge

Le magasin solidaire Chiffon Rouge vous accueille désormais Rue Ernest Solvay, 6 (à côté du café du Cercle), dans de nouveaux locaux plus grands et rénovés !

Il propose de nombreux articles de deuxième main à prix modiques, dans le but de financer l'achat de colis alimentaires et solidaires. Cette initiative citoyenne poursuit deux objectifs : éviter le gaspillage en permettant une économie circulaire, et venir en aide aux plus démunis de notre Commune.

Concrètement, le magasin est ouvert le mercredi de 14h à 16h, le vendredi de 9h à 12h et le dimanche de 10h à 12h. Vous pouvez venir y acheter des vêtements, chaussures, électroménager, jouets, puériculture, livres, matériel scolaire, vaisselle, déco... à prix minis, ou venir y déposer ce dont vous n'avez plus besoin et qui est toujours en bon état.

Infos : asbl Chiffon Rouge, Rue Ernest Solvay, 6 – 067/34.22.35
valerie@dimitrilegasse.be

LES HABITATIONS SOCIALES du Roman Païs ont 100 ans !

La « Société Coopérative Régionale des Habitations à Bon Marché » a été créée à l'hôtel de ville de Nivelles, le 3 décembre 1921. La société avait comme nécessité de construire des logements et de les mettre à la disposition des citoyens ayant peu de revenus.

Les premières constructions furent terminées à Quenast en 1924. Durant l'entre-deux-guerres, près de 240 logements furent construits à Baulers, Braine-l'Alleud, Nivelles, Quenast et Tubize. Le 27 avril 1978, la Société Coopérative Régionale des Habitations à Bon Marché de Nivelles devient « La Société Coopérative des Habitations Sociales du Roman Païs ».

Actuellement, la Société Coopérative des Habitations Sociales du Roman Païs loue 3.185 logements et emploie 68 personnes. Elle est active dans l'Ouest du Brabant wallon : Tubize, Ittre, Rebecq, Braine-le-Château, Braine-l'Alleud, Waterloo, Nivelles.

Son objectif reste le même qu'il y a 100 ans : fournir des logements accessibles à tous.

www.romanpais.be - 067/88.84.84

Un Noël solidaire : GRÂCE À VOUS !

Comme chaque année, la Commune, via le service de cohésion sociale et le CPAS, a organisé son action Noël Solidaire. Cette fois encore, en raison de la crise Covid qui perdure, nous avons été contraints d'adapter la formule, nous privant de l'ambiance festive qui caractérise cet évènement.

Évènement qui ne pourrait d'ailleurs pas avoir lieu sans la générosité de citoyens et de commerçants qui nous apportent leur aide bénévole et leur soutien financier. Grâce à eux, ce sont plus de cent paniers garnis qui ont été livrés afin d'apporter un peu de douceur aux repas de fêtes ainsi que des petits cadeaux pour les enfants sages ! Grâce à eux, nous sommes parvenus à apporter un peu de bonheur à plus d'une centaine de Rebecquois ; parents, enfants et seniors.

Nous remercions donc chaleureusement Esprit du vin, la Brasserie Lefebvre, l'Oie Cire, Intermarché de Bierghes, Les Vergers du Paradis, Train-Vedettes ainsi que les donateurs anonymes, et tous les bénévoles.

Verger du Paradis

LEFEBVRE BIÈRE • BIER BELGIUM 1876

L'esprit DU VIN Raphael Deschamps

Chaussée d'Enghien 79
1430 Rebecq
Intermarché
Téléphone: 02/657 52 10

L'OIE CIRE

CCCA, C'EST QUOI ? *qu'est-ce qu'on y fait ?*

Conseil Consultatif Communal des Aînés

A l'invitation du Collège Communal de Rebecq 17 habitant(es) de plus de 55 ans habitant la commune se sont portés volontaires et ont été désignés pour composer ce conseil.

Ils ont été rejoints par 1 représentant de chaque groupe politique représenté au Conseil communal et un secrétaire membre du personnel communal.

Ces derniers y ont voix consultative.

Des missions ont été confiées à ce CCCA.

Nous allons aujourd'hui vous présenter l'une d'entre elles :

- Débattre et formuler des avis, d'initiative ou sur base de dossiers soumis par le Collège communal, concernant les enjeux communaux afin de fournir aux autorités communales des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des Ainés et des Personnes à Mobilité Réduite

C'est ainsi que durant l'été 2019 il a été créé parmi ce conseil un groupe de travail aux fins d'effectuer un petit relevé des situations rencontrées et vécues par les personnes à mobilité réduite, ou accompagnées de voiturettes ou autres matériels, pour se déplacer à pied dans les principales rues des centres de nos villages de Bierghes, Quenast et Rebecq.

Ce relevé ayant été avalisé par l'ensemble du CCCA il a été rédigé et largement illustré de photos sous la forme d'une promenade d'une personne en chaise roulante accompagnée de valides.

Ce document de quelques 17 pages a été transmis aux membres du Collège Communal le 8 août 2019, et a reçu un accusé de réception dès le 14 août.

Les 2 avril et 16 juillet 2020 (le covid est passé par là) le Collège Communal a statué sur les différents points relevés dans notre rapport et nous a communiqué les décisions prises.

Plusieurs points seront pris en considération, d'autres resteront dans la situation actuelle.

Nous restons attentifs au suivi de ce dossier et sommes bien conscients que tout ne peut se réaliser facilement.

Le CCCA a joué le rôle de formuler des avis, le Collège Communal d'examiner et de décider de la suite à y donner.

Dans de prochains numéros du Journal Communal nous continuerons à vous présenter d'autres missions qui nous ont été confiées et comment nous essayons d'y répondre.

Les membres du CCCA • 04 novembre 2021

A LA SAINTE-CATHERINE, *tout bois prend racine !*

Ce 27 novembre 2021, Objectif Nature et la commune de Rebecq organisaient comme chaque année une distribution d'arbres à l'occasion de la Semaine de l'Arbre. 1500 plants d'arbres au total ont été distribués. Aulnes, Charmes, Aubépines, Noisetiers, Bourdaines, Prunelliers, Sureaux noirs, Cassis, Groseilliers et Framboisier seront plantés par les citoyens qui en plus de profiter des fruits qu'ils récolteront, offriront des abris et de la nourriture pour de nombreux oiseaux et insectes.

Les citoyens ont également pu bénéficier des conseils toujours avisés de la part des bénévoles d'Objectif Nature sur la plantation et l'entretien de leurs futurs arbres et arbustes.

Objectif Nature vous donne d'ores déjà rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle distribution d'arbres !

Une piste cyclable RELIANT Rebecq et Tubize

Le vendredi 12 novembre a eu lieu l'inauguration de la liaison cyclable Tubize-Rebecq, Rue Ripainoise/Chemin de Ripain.

Ce projet de mobilité douce, longtemps réclamé et fortement soutenu par les membres du GRACQ* depuis 5 ans, est le résultat d'une belle collaboration et co-construction entre les communes de Tubize et Rebecq.

Cette liaison cyclable existait déjà mais avait subi les affres du temps et était devenue très dangereuse pour les usagers qui souhaitaient l'emprunter. Les quelques cyclistes qui l'utilisaient roulaient tout simplement sur la route, prenant de gros risques vu les comportements routiers excessifs sur ce tronçon.

Née d'un appel à projets (2018) de la Région wallonne visant à favoriser les connexions entre les communes et les pôles d'attractivité, la liaison cyclable a été subventionnée par la Région wallonne bien sûr, mais aussi par la Province de Brabant wallon ainsi que par les 2 communes concernées, Tubize et Rebecq.

Cette co-construction de nos 2 entités permettra aux cyclistes (et autres usagers faibles) de relier Rebecq à Tubize de façon plus sécurisée.

*Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens

FNC Bierghes, MISE À L'HONNEUR des porte-drapeaux

La section de la FNC-Bierghes est toujours active lors des manifestations patriotiques dans l'entité de Rebecq et l'Ouest du Brabant wallon. Les membres de la section FNC-Bierghes sont très motivés à perpétuer le devoir de mémoire, autant auprès des plus jeunes lors des événements regroupant les élèves des écoles ou mouvements de jeunesse de notre entité qu'auprès des adultes lors d'événements ponctuels.

Lors de l'Assemblée générale régionale de Tubize, le 23 octobre 2021, trois membres de la section FNC-Bierghes ont été mis à l'honneur. Nous tenons à les féliciter.

M. Gilbert Dilbeck, membre depuis 1995, a reçu le « Diplôme d'honneur de porte-drapeau avec la médaille pour ses 20 ans de service ».

M. Willy Deridder, membre depuis 2005, a reçu le « Diplôme d'honneur de porte-drapeau avec la médaille pour ses 15 ans de service ».

M. Michel Tondeur, membre depuis 2011, a reçu le « Diplôme d'honneur de porte-drapeau avec la médaille pour ses 10 ans de service ».

Une Maison de l'Entité

La CLDR (Commission Locale de Développement Rural) œuvre depuis plusieurs années pour développer des projets créés par et avec les citoyens, projets inscrits dans notre PCDR (Programme Communal de Développement Rural) et pour lesquels il est possible d'obtenir des subsides importants.

Le suivi de ces dossiers est un processus qui comporte de nombreuses étapes mais, petit à petit, certains d'entre eux en arrivent au stade concret de la réalisation. C'est le cas du projet de réaffectation de l'ancienne grange communale, située sur le parking d'Arenberg (le long du cimetière de Rebecq), en Maison de l'Entité, une salle polyvalente qui pourra servir aux nombreuses associations actives sur notre territoire.

Le projet rencontre 3 objectifs principaux :

- la valorisation d'un patrimoine classé situé en plein centre de l'entité et du village de Rebecq
- la création d'un lieu de vie polyvalent à destination des habitants et de leurs associations
- la promotion des produits locaux par des évènements ponctuels : marchés couverts, dégustations…

Le coût global des travaux est estimé à 711.344,48 €, et nous recevrons une subvention de 392.672,24 €.

Eglise Saints-Pierre-et-Martin de Bierghes

COMMENT LA PRÉSERVER ?

L'Eglise Saints-Pierre-et-Martin de Bierghes est fermée au public depuis de nombreuses années. Le mauvais état d'une partie des couvertures et des zingueries a induit une série de dégradations qui menacent de plus en plus la sécurité publique.

Devant ce constat, la Commune a lancé une étude afin d'établir un diagnostic des désordres constatés au niveau du bâtiment. Cette étude conduisait à envisager une déconstruction pour raisons de sécurité. Cette annonce a généré beaucoup d'émoi et la Commune a décidé de commanditer une nouvelle étude, plus précise, afin de voir s'il n'y avait pas moyen d'envisager plutôt une préservation du bâtiment, sa rénovation étant inenvisageable car engendrant des coûts disproportionnés.

L'Eglise Saints-Pierre-et-Martin est un édifice du XVIIIème siècle à trois nefs, quatre travées et six colonnes toscanes en pierre. Une tour marque la façade principale. Elle est chère au cœur des Biergheois, car elle dessine le paysage depuis plusieurs siècles, mais son accessibilité difficile et la vétusté de l'édifice ont conduit à sa désaffection, lors de la construction de la Chapelle de Bierghes, vers laquelle se sont alors tournés les paroissiens.

La nouvelle étude réalisée fin 2021 permet d'entrevoir une lueur d'espoir, car il serait peut-être possible de préserver ce patrimoine tout en garantissant la sécurité du site, qui, rappelons-le, abrite également le cimetière de Bierghes. Cette sécurisation est estimée à un montant conséquent mais plus raisonnable de 160.000 €. Dossier à suivre, donc !

Une naissance, UN ARBRE édition 2021

A l'occasion de la Semaine de l'Arbre 2021, 42 nouveau-nés ont reçu un arbre fruitier de la part du Collège Communal. Pommiers, Poiriers, Cerisiers et Myrtilliers ont été plantés à Rebecq par les heureux parents et grandiront au rythme de leur enfant. Une petite réception a été organisée pour l'occasion et un photographe a immortalisé l'instant. En plus de l'arbre fruitier, chaque enfant a reçu un jouet en bois ainsi qu'un diplôme le reliant à son arbre.

Réparer PLUTÔT QUE JETER, un geste zéro déchet

Un appareil électro en panne, un vêtement troué, un meuble abîmé, … malheureusement, le premier réflexe est de jeter ces objets. La logique consommatrice (bien aidée par l'influence de la publicité) nous pousse alors à en acheter des neufs. Cette habitude, en plus d'être néfaste pour l'environnement à cause de la production de déchets qui y est liée, nous fait perdre de l'argent.

En effet, des alternatives pour garder nos objets plus longtemps existent :

- Il n'est pas nécessaire d'être MacGyver pour remettre en état un objet usagé. Si vous êtes un peu habile de vos mains, vous pourrez effectuer beaucoup de réparations par vous-mêmes. De plus, on trouve sur Internet de nombreux tutoriels expliquant étape par étape les techniques pour réparer de nombreux objets. www.Ifixit.com et www.commentreparer.com sont deux sites qui proposent des tutos pour plein de catégories d'objets : plomberie, jardinage, vêtement, informatique, etc…
- Si le bricolage n'est pas votre tasse de thé, rendez-vous dans un Repair Café. Des bénévoles répareront gratuitement votre objet (ou recoudront votre vêtement troué). En prime, ils vous donneront quelques astuces pour le faire par vous-mêmes si la panne devait se reproduire. Un Repair café est présent à Rebecq (www.repairtogether.be/group/repair-cafe-rebecq) et la liste de tous les Repair café est disponible ici : www.repairtogether.be.
- Si seulement une pièce de votre appareil est cassée, comme le balai de votre aspirateur ou le bol de la machine à café, vous pouvez racheter uniquement la pièce manquante soit par Internet soit dans les magasins de pièces détachées. Le site commentreparer.com reprend une liste de sites de commandes de pièces en ligne. (https://www.commentreparer.com/guides/pieces-detachees-electromenager-tous-les-sites).
- Enfin, si votre objet n'est malheureusement pas réparable, veillez à vous en débarrasser de la manière adéquate. Concernant les électros, si vous souhaitez acheter un appareil neuf du même type, vous pouvez rapporter l'ancien au magasin. Peu importe la marque ou le type d'appareil, le magasin est, en effet, soumis à l'obligation de reprise. Si vous ne souhaitez pas racheter de nouvel appareil, vous pouvez apporter l'appareil usagé au recyparc ou dans les points de collecte Recupel (pour le petit électro).

En bref, réparer plutôt que jeter, c'est bon pour l'environnement et pour votre portefeuille !

PLAINES DE VACANCES communales

Pour les enfants scolarisés en maternelle

24 places maximum pour les vacances de détente et 33 places maximum pour les vacances de printemps, priorité aux rebecquois, les non-rebecquois sont inscrits sur une liste d'attente.

Où ? Ecole Communale
Ruelle Al'Tache – 1430 Rebecq

Pour les enfants scolarisés en primaire

24 places maximum pour les vacances de détente et 33 places maximum pour les vacances de printemps, priorité aux rebecquois, les non-rebecquois sont inscrits sur une liste d'attente.

Où ? Ecole Communale
Rue du Montgras, 36 – 1430 Rebecq

Quand ?

Vacances de détente :

- du 28 février au 4 mars 2022
  de 8h30 à 16h30

Vacances de printemps:

- du 4 au 15 avril 2022 de 8h30 à 16h30

Frais et modalités d'inscription :

- Vacances de détente et de printemps : 25€
  Ces montants comprennent l'inscription, le potage à midi et une collation sur la journée. Les familles inscrivant leurs enfants aux mêmes dates bénéficient de la gratuité pour le 3ième enfant.
- Les **inscriptions se feront par internet** sur le site **www.rebecq.be**, le samedi **05/02/2022** de 9h à 18h ou au service Population de l'Administration communale de 9h à 10h30.

Garderie :

- de 6h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30
- 0,50€ la demi-heure
- payée obligatoirement à la surveillante sur place.

Repas :

- Pique-nique à apporter

Renseignements :

- Mme Cassandra Dupont, 067/28.78.09 pour les inscriptions et l'organisation.

VIVE le grand Saint !

Saint Nicolas a trouvé un peu de temps la nuit du 5 au 6 décembre pour passer dans nos écoles afin de distribuer des friandises et quelques jeux à tous les enfants de maternelle et de primaire ! Il n'a pas su passer en journée, c'est pourquoi il a envoyé une vidéo à tous nos élèves.

Ce fut une belle journée malgré les restrictions sanitaires qui n'ont pas permis à Saint-Nicolas de rencontrer les enfants en personne cette année.

DES DÉTECTEURS de CO2

installés dans les salles de réunion et dans les écoles

Dans le cadre de la prévention contre le COVID-19, il est essentiel de pouvoir mesurer la qualité de l'air dans les espaces clos, afin d'assurer une ventilation efficace et rapide en cas de dépassement des normes recommandées. La Commune a ainsi équipé ses salles de réunion, afin de permettre au personnel et aux intervenants extérieurs de travailler dans des conditions de sécurité renforcées. De même, toutes les écoles communales sont peu à peu dotées de ces petits dispositifs très pratiques, permettant de mesurer en temps réel la concentration de CO2 dans les classes ou les réfectoires. La conseillère en prévention a été sollicitée afin de prioriser les locaux qui bénéficieront au fur et à mesure de cet aménagement, en fonction notamment des outils de ventilation déjà existants (présence de fenêtres, d'oscillo-battants, volume des pièces…). En effet, toutes les écoles s'équipant de ce matériel, celui-ci était en rupture de stock chez tous les fournisseurs en décembre et il a fallu s'armer de patience pour pouvoir en obtenir. La communauté française a dégagé des moyens financiers pour aider les écoles à faire face à cet investissement et ce subside bienvenu nous a permis d'équiper tous nos locaux.

La régie technique
Travaille pour vous

Travaux RÉALISÉS

Asphaltage Chemin du Ry et Chemin Brulotte

Asphaltage Rue Haute et Chemin du Gibet

Elagage, ici au Radoux

Rebecq
EN LUMIÈRES !

Notre village brillait de mille feux pour les fêtes avec des illuminations de Noël qui ont égayé la grisaille.

EVOLUTION TRAVAUX
Rue Docteur Colson / Chemin du Stoquois

Les travaux d'égouttage qui ont débuté le 15 novembre 2021 se poursuivent et devraient être terminés fin 2022.

Jusqu'au mois de février, ils se poursuivront au Chemin du Stoquois entre la rue des Cendres et le Chemin du Blocu. Les déviations actuelles resteront d'application.

Le passage par la Voie des Cours pour désengorger le Chemin Ardoisière n'a pu être envisagé en raison de l'étroitesse du virage avec le Chemin Gallet pour les véhicules plus longs (bus, etc.).

De mars à mai, le nouvel égouttage sera placé dans le carrefour rue des Cendres (entre le Chemin Froidmont et la rue Docteur Colson) dès lors que les travaux Chemin Froidmont seront terminés. Cette phase, particulièrement compliquée en matière de mobilité sera terminée au mois de mai. Nous vous donnerons de plus amples informations sur la suite dans le prochain numéro.

Notons également que la portion de la rue Docteur Colson sise entre le carrefour de la rue du Montgras et celui de la rue de la Chapelle est rouvert.

Pour une question de lisibilité, la rue de la Chapelle a été laissée dans les deux sens jusqu'à la fin des travaux mais la circulation devrait y être moindre.

RETRAIT DES COUSSINS BERLINOIS

Certains d'entre vous ont été surpris du retrait des coussin berlinois à divers endroits :

- Rue du Pont/rue Trieu du Bois : Placés à la demande des riverains afin de réduire la vitesse, leur retrait a été demandé par ces mêmes riverains en raison de leur efficacité limitée (pour beaucoup de véhicules, il était possible de les franchir sans ralentir : bus, 4X4, etc.), du bruit et des vibrations causées aux habitations.
- Un nouveau dispositif pour réduire la vitesse est actuellement à l'étude en collaboration avec le SPW Mobilité (tutelle).
- Rue du Radoux : Des riverains nous ont interpellés concernant la dangerosité de la situation : plusieurs conducteurs, pour éviter le coussin berlinois, passaient à contresens dans le rond-point. De plus le dispositif ne ralentissait pas les véhicules lourds (camions, etc.). D'ores et déjà, un bureau d'études a réalisé un travail sur ce rond-point pour ralentir efficacement la vitesse et le dispositif préconisé sera mis en place dès que possible.
- Chemin du Blocu : Le coussin berlinois avait été retiré lors de travaux. Il était physiquement impossible de le remettre à l'endroit initial. Le nouvel emplacement avait été étudié, suite à la demande de replacement des riverains, avec le SPW Wallonie. Force est de constater qu'il occasionnait certains préjudices aux habitations voisines (fissures, etc.). Il a été décidé de le retirer et un nouveau dispositif est en réflexion actuellement.

Le Collège envisage l'achat d'un dispositif mobile (type chicane) afin de réaliser des phases de test avant d'investir dans du définitif.

Tribune
POLITIQUE

Les textes sont reproduits intégralement tels que transmis par les groupes politiques.

Union

Nous voulons à l'occasion de cette première tribune de l'an 2022 vous demander, ensemble, de conjurer le sort, pour témoigner de notre solidarité à celles et ceux qui n'ont pas été épargnés par les accidents de la vie, par la pandémie, ou à travers la souffrance d'un proche. Nous vous adressons fraternellement nos voeux, pour que 2022 et les années futures soient remplies d'espoir et de solidarité.

Dès 2022, espérons le retour, non pas à une soi-disant normalité, mais bien à une société plus durable, plus équitable, plus juste ! Aujourd'hui et pour demain, dans notre commune et au CPAS, nous avons pris nos responsabilités, mis en œuvre un projet où nous insistons tant sur le rôle majeur de la sécurité des biens et des personnes, en particulier en matière de santé, ainsi que sur la protection des ressources naturelles. La pandémie a démontré l'absolue nécessité des soins de santé, de leur accessibilité à tous et de la préservation de la biodiversité.

Notre souhait le plus cher est que l'année que nous entamons soit une année dont on dira, plus tard, qu'elle fut « une bonne année » pour notre commune, ses villages et pour tous ses habitants. Au sein des instances communales, les membres d'Union y travaillent avec beaucoup de sincérité et de conviction. Nous remercions la Bourgmestre, les Echevins, les mandataires communaux et CPAS : Patricia, Marie-Thérèse, Jean-Lou, Jean-Paul, Gregory, André, Patrick, Manu, Justine, Alain, Nathalie, Julie, Micheline, Alain, Rossano ainsi que l'ensemble des membres de l'Union pour le travail fourni en 2021.

Malheureusement, aujourd'hui, la page de la pandémie n'est pas encore vraiment tournée. Parmi vos connaissances, il y a sûrement une personne isolée qui serait heureuse de recevoir un appel de votre part. Prenez donc quelques minutes et n'hésitez pas à lui faire ce cadeau !

Nous vous adressons tous nos vœux pleins d'impatience tant nous avons hâte de vous retrouver !

Marino & Dimitri.

Objectif Citoyens

La transparence de vos mandataires et la participation citoyenne interactive entre vos mandataires et vous, citoyens de nos villages, sont renforcées depuis le Conseil communal de ce 14.12.2021 !

En effet, notre initiative de proposer aux Conseillers d'adhérer à l'application « deliberations.be » produite par IMIO, l'intercommunale accompagnant les communes dans la mise en place de solutions informatiques, a été acceptée à l'unanimité des Conseillers !

« deliberations.be » vous permettra de vous inscrire dans une participation citoyenne mieux documentée. Vous pourrez, prochainement, consulter en ligne des informations sur les points de l'ordre du jour des Conseils communaux en séance publique. Les projets de délibérations et les documents annexes, indisponibles à ce jour, documenteront utilement la note de synthèse, déjà mise à la disposition de la population et du public présent.

Ainsi, par exemple, au Conseil de novembre dernier, vous auriez pu consulter les paramètres des dépenses et recettes relatives au traitement des immondices !

Les informations y seront publiées dans le respect de la vie privée et du RGPD, les informations confidentielles étant masquées.

De 2013 à 2018, lorsque Philippe Hauters en avait la charge, la participation citoyenne s'est inscrite à l'agenda du Collège communal, pour plus d'informations des mandataires envers les citoyens.

Le contenu du site Internet de la Commune et du « Rebecq à la Une » a été enrichi et la Commune a adhéré au Programme Communal de Développement Rural wallon. Via la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), les citoyens de nos villages ont pu exprimer leur vision à 10 ans de leur Commune. Aujourd'hui encore, la CLDR réunit trimestriellement mandataires et citoyens pour échanger et partager leurs idées sur les projets retenus.

Par cette adhésion, chacun.e d'entre vous pourra mieux s'informer et s'exprimer sur les dossiers qui vous concernent au quotidien!

Philippe, Paul, Michel, Dominique, Fabien...et Sophie

Le Conseil communal a décidé d'ouvrir les pages du journal communal à l'expression des groupes politiques représentés au Conseil, deux fois par an, sous réserve de respecter les consignes suivantes : maximum 2.000 caractères espaces compris, [...] ces textes/articles ne peuvent en aucun cas interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit ; ne peuvent en aucun cas porter atteinte au personnel ni aux services communaux ; doivent respecter les réglementations en vigueur, notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles ; doivent mentionner nominativement leur(s) auteur(s) ; doivent être précédés du logo du groupe politique démocratique ; ne peuvent en aucun cas être accompagnés d'une photo [...]

ECA

L'année passée à la même période, nous espérions une meilleure année 2021 que celle que nous venions de vivre. Mais 2021 fut encore une année avec peu de satisfactions.

Entre les vagues successives du Covid-19, l'inflation des derniers mois, les inondations locales répétitives suivies d'éboulement, l'abandon du projet de piscine Sportissimo, l'augmentation des coûts de gestion de nos déchets, des restrictions Covid impactant fortement nos indépendants.... Il était temps que cette année 2021 se termine également.

L'ensemble des membres de ECA vous souhaite à tous une bonne année 2022 ! Nous y croyons, cela ne peut pas être pire que 2020/2021. Mais continuez à prendre soin de vous et de vos proches !

Nous en profitons également pour vous informer que notre conseillère communale Sylviane Masy va s'éloigner de la politique pour quelques mois pour raisons de santé. Nous lui souhaitons un bon rétablissement et sommes sûr de son retour rapide. Elle reste bien sûr disponible et à l'écoute de vos préoccupations et de la vie politique communale. Les membres de ECA sont également à même de reprendre le relais pendant cette période.

A cette fin, si vous désirez nous poser des questions, si vous avez des préoccupations à échanger ou si vous avez envie de faire partie de notre projet, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse : eca.rebecq@hotmail.com

Nos meilleurs vœux pour 2022 !

Raphaël Boulanger, Sylviane Masy, Emile kympers, Samuel Finet, Muriel Bricq, Vincent Fievet

ecolo

A toutes les Rebecquoises, à tous les Rebecquois, que nous voudrions pourtant rassurer, nous demandons: peut-on continuer à consommer sans limites comme nous le faisions avant?

Nous constatons que la prospérité que nous avons connue s'étiole semaine après semaine, érodée par les accidents climatiques dont nous apprenons qu'ils sont justement causés par cette prospérité. Même la pandémie que nous subissons et qui est bien cruelle trouve son origine dans une surexploitation massive de nos ressources naturelles.

Nous pourrions fermer les yeux, bien sûr, et continuer à vivre cette véritable gabegie comme si de rien n'était, mais un jour prochain, oserons-nous regarder nos enfants et nos jeunes dans les yeux quand ils nous demanderont: « qu'avez-vous fait, vous, pour assurer notre futur? ».

Cela peut changer! Chez écolo, nous avons, depuis des décennies, le projet de rendre notre air plus respirable, notre eau buvable et la production agricole consommable grâce à une économie participative qui tourne le dos aux pratiques dépassées du capitalisme international.

Heureusement les mentalités évoluent peu à peu et nous ne sommes plus les seuls à vouloir changer les choses car, au fond, mais à des degrés divers sans doute, notre avenir et celui de notre planète nous préoccupent tous. Ceux qui ne seraient pas encore conscients de l'urgence de prendre notre destin en mains et le problème de la transition économique, écologique et sociale à bras le corps y viendront certainement bientôt.

C'est pourquoi nous nous proposons de mettre sur pied des ateliers de réflexion et d'action afin d'entamer une véritable conversion écologique et, à notre niveau, de travailler à l'avenir de la génération nouvelle pour lui assurer un futur heureux et radieux.

C'est ce que nous vous souhaitons pour 2022 et bien au-delà!

Angélique, Léon, Marianne, Violette, Didier, Marc, Marie-Claire, Marie-Rose, Patrick
ecolo.rebecq@gmail.com

Dernière minute

Quelques données chiffrées pour l'année 2021

VISITES - COURRIERS

En 2021 (du 01/01/2021 au 01/11/2021), la Commune a reçu :

- 9574 visites ;
- 7791 courriers ;
- 533 visiteurs dans le cadre de visites touristiques

POPULATION – ETAT CIVIL

Au 01/01/2021, la population rebecquoise était de 10.975 habitants répartis comme suit : 5.424 hommes et 5.551 femmes. Au 01/11/2021, on dénombre 380 nouvelles inscriptions (pour 520 personnes) et 406 sorties (dont 524 départs, 25 radiations d'office et 12 radiations pour l'étranger). Au 01/11/2021, on note 27 mariages, 6 divorces, 31 déclarations de cohabitation légale, 76 naissances, 36 reconnaissances de paternité et 80 décès.

PRIMES :

En 2021 (du 01/01/2021 au 01/11/2021), ont été octroyées :

- 15 Primes à l'acquisition de fûts composteurs, pour un montant total de 459,43 € ;
- 1 Prime à l'acquisition de langes lavables, pour un montant total de 150 € ;
- 275 Interventions dans les frais de télévigilance pour un montant total maximum de 1.939,87 €.

TOP 15 MONDIAL EN SENIOR -75 KG !

Le karateka Quentin Mahauden continue son ascension fulgurante dans le sport mondial. Tout en étant top 2 au ranking U21, il devient également le belge le mieux classé au ranking senior, avec cette formidable 15ème place au classement mondial.

DÉCISION SUR RECOURSPERMIS UNIQUE CONSTRUCTION ET EXPLOITATION DE 2 ÉOLIENNES

La décision des Fonctionnaires Technique et Délégué de refuser le permis unique pour la construction de 2 éoliennes au Chemin Gallet est confirmée par le Gouvernement wallon suite au recours d'Engie-Electrabel. Par conséquent, le permis unique est refusé.

Les principales raisons du refus sont les suivantes :

Le site d'implantation des éoliennes, par ses nombreuses contraintes locales, ne permet pas d'implanter plus de 2 éoliennes, voire de disposer ces dernières de manière plus adéquate par rapport aux infrastructures de l'autoroute et de la ligne TGV.

Malgré le bon potentiel venteux du site, il n'est pas opportun de développer un projet à cet endroit eu égard aux impacts négatifs qui seront subis au niveau paysager depuis les lieux de vie proches mais également depuis les périmètres d'intérêt paysagers sis dans le rayon d'étude rapproché de 5 km autour du projet.

NOUVEAU : GYMNASTIQUE !

Vie Féminine organise un cours de gymnastique pour les jeunes retraitées de Rebecq. Rejoignez-les au Hall Omnisport le jeudi à 11h. Le premier cours est gratuit. Infos : Monique Maes-Van den Keybus 0498/16.52.43

L'ARCAL

L'ARCAL ORGANISE SA 5ÈME FOIRE

L'ARCAL organise sa 5ème foire commerciale le dimanche 27 mars 2022 au Centre Sportif. Rebecquoises, rebecquois, bloquez cette date et venez découvrir les richesses de vos villages. On n'a jamais autant mis en avant le commerce local et de proximité et c'est l'occasion de vous rendre compte que vous trouvez de tout à Rebecq. Vous êtes commerçant ou indépendant, votre place est à nos côtés pour vous faire connaître et pour nous aider à développer et soutenir l'activité économique de nos villages. Si vous désirez avoir plus d'informations voici nos coordonnées 067/790 797, info@larcal.be ou notre page facebook.

État Civil

Ils sont arrivés

EN OCTOBRE,

Nina LICATA, née le 22 octobre, chez Sarah Mathonet et Maïco Licata

Sophia COCQ, née le 29 octobre, chez Laetitia Lecomte-Deschamps et Quentin Cocq

EN NOVEMBRE,

Arthur VAN PAESSCHEN TRENKER, né le 2 novembre, chez Nathalie Trenker et Jacques Van Paesschen

Jacen SANTANA DE OLIVEIRA, né le 2 novembre, chez Adelice Santana de Oliveira

Elise CHEFNEUX, née le 4 novembre, chez Jenny Wante et Adrien Chefneux

Lyah LAMBERT, née le 6 novembre, chez Estel Christophe et Tom Lambert

Victor BALTAG, né le 6 novembre, chez Claudia Baltag et Gabriel Baltag

Lilly DEMANEZ, née le 16 novembre, chez Charlotte Moerenhout et Benoît Demanez

Gabriel DELMAS, né le 18 novembre, chez Marine Surkyn et Olivier Delmas

Lizzie HEYMANS, née le 21 novembre, chez Anaël Molinaro et Jérémy Heymans

Darell DA ROCHA DA ROCHA, né le 23 novembre, chez Miriane Da Rocha Da Rocha

Alice DEPREZ HAAG, née le 28 novembre, chez Marie Haag et Thomas Deprez

EN DÉCEMBRE,

Wiam TIZIZNI ZRAA, née le 1er décembre, chez Chaimae Khlii et Hamza Tizini Zraa

Irina CHIODO née le 9 décembre, chez Tiphaine Vankerckhoven et Thomas Chiodo

Melïa VANDENPLAS, née le 9 décembre, chez Morgane Pepe et Jason Vandenplas

Aleandro RENIER DE DIOS, né le 11 décembre, chez Isabel de Dios Rodriguez et David Renier

Lekë-Dukagjin ZENUNAJ, né le 15 décembre, chez Ardita Jusufi et Dardan Zenunaj

Zaid MCHAOURI, né le 16 décembre, chez Sana Laaguid et Sidi Mchaouri

Gianna GIUFFRIDA GARCIA FERNANDEZ, née le 21 décembre, chez Giusy Giuffrida et David Garcia Fernandez

Elena GIULIANO, née le 22 décembre, chez Samantha Di Vito et Mauro Giuliano

Loris RECCHIA, né le 24 décembre, chez Sofia Medina Villacis et Mario Recchia

Ils se sont mariés

EN OCTOBRE,

Le 2, Aline Corbillon et Alain Houbaille

EN NOVEMBRE,

Le 6, Jenny Poelaert et Michaël Piovesan

Le 6, Aurélie Schelpe et Martin Masson

Le 20, Valérie Walschot et Kurt Depoorter

Ils nous ont quittés

EN OCTOBRE,

Christiaan Joie, Jacques Engelbeen, Prosper Devos, Maria Vandercammen, Antonia Coccia, Mario Fulco, Steve Moors, Monique Roobaert

EN NOVEMBRE,

Lucrèce Heirwegh, Alice Wasnair, Lydie Paduart, Raymonde Hulin, Valter Gagno, Angela Sacco, Edwige Eeckhoudt, Fatima El Ikdimi, Henriette Jacquet

EN DÉCEMBRE,

Corinne Devriese, Roger Vilain

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste n'est pas exhaustive

Nouveaux commerces

L'instant pour soi

Institut de beauté et de bien-être – Shop Indigo

Prothésiste ongulaire et esthéticienne by Pauline Huyssens

Vieux chemin de Mons, 20a

Tél. : 0498/134.997

Instagram : @linstant.pour_soi – Facebook : L'instant pour soi Indigonails

Dulce Patata

Baby concept store (magasin en ligne)

info@dulcepatata.com – www.dulcepatata.com

Les tringles d'Anne

Prêt-à-porter et accessoires – Rue du Pont, 49 – 1430 Rebecq

les arnaques SE MULTIPLIENT...

SMS, mails, appels téléphoniques, porte à porte, ... soyez extrêmement prudent(e) !

Ces dernières semaines, nos services ont été informés de diverses fraudes.

En effet, pour éviter les problèmes, il faut pouvoir les reconnaître rapidement et comprendre leur fonctionnement. En général, le but premier est de récupérer vos informations personnelles : noms, adresse, téléphone, et parfois numéros de compte bancaire et codes. Ce qui leur permettra ensuite d'usurper votre identité, ou plus généralement se servir sur votre compte.

Pour obtenir ces informations, les « arnaqueurs » se font passer pour quelqu'un d'autre (un agent d'un service public, un pompier, un policier, un membre de la Croix-Rouge...), et ce peu importe le moyen de communication utilisé. La période choisie est toujours appropriée et correspond à une actualité (remboursement des impôts ou d'une assurance, tests ou primes covid, étrennes la veille des fêtes...). Voici quelques exemples concrets !

Par téléphone

Une personne se fait passer pour un agent du SPF des Pensions et vous demande vos coordonnées bancaires ainsi que votre code en vue de vous octroyer une « fausse » prime.

Une personne se fait passer pour votre banque et vous demande vos coordonnées bancaires pour compléter votre dossier. Une banque ou un service public ne va jamais vous contacter par téléphone pour ce type de demande, c'est donc déjà suspect !

Par e-mail

Vous recevez un e-mail qui semble officiel de la part de Google, d'un transporteur de colis (ex La Poste) ou d'une société de livraison. Les messages sont souvent différents : votre colis est arrivé, vous avez gagné un prix ou à nouveau, votre ordinateur a un problème. Ces courriers vous invitent à cliquer sur un lien, ce qu'il ne faut évidemment pas faire !

Par sms

Une personne ou un numéro inconnu vous écrit un message court avec un lien, de type « est-ce toi sur cette photo ? ». Parfois, il vous annonce un chèque-cadeau, des réductions... Méfiance !

En porte à porte

La police constate chaque année que des faux éboueurs, des faux pompiers, des faux infirmiers, des faux policiers ou des faux agents de la poste font la récolte des étrennes en faisant du porte-à-porte. Ne laissez jamais rentrer la personne dans votre habitation et demandez toujours une preuve d'identification : les ouvriers qui font la récolte des étrennes doivent avoir un document officiel de la Commune.

Si c'est trop beau pour être vrai, c'est que ça ne l'est pas

- 1. Cherchez à savoir à qui vous avez à faire
- 2. Ne communiquez jamais vos données à caractère personnel
- 3. Exigez des informations claires et précises
- 4. Méfiez-vous des promesses de gain extraordinaires

Plus d'informations :

https://economie.fgov.be/fr/publications/stop-aux-arnaques
https://economie.fgov.be/fr/themes/protection-des-consommateurs/arnaques-la-consommation/comment-reconnaitre-une
https://economie.fgov.be/fr/themes/protection-des-consommateurs/les-arnaques-la-consommation/victime-dune-arnaque-que-faire
https://tropbeaupouretrevrai.be/

Asbl Centre Culturel de Rebecq
067 63 70 67 | ccr.02@skynet.be | www.rebecqculture.be

Le journal du Centre culturel

A l'heure d'écrire ces lignes, des incertitudes planent encore sur le secteur culturel pour début 2022... Ouvert / pas ouvert, masqué / pas masqué, à 50, 100 ou 200 ...

Malgré ces doutes, l'équipe du Centre culturel de Rebecq est motivée et heureuse de vous proposer une série d'activités variées mais qui ont toutes pour point commun de nous permettre de nous retrouver et de passer un moment suspendu !

Nous vous souhaitons une belle année 2022, culturelle et créative !

Toutes nos activités auront lieu dans le respect des mesures du Comité de concertation en vigueur à la date de l'événement.

La programmation et les conditions sont susceptibles d'évoluer. Restez informés en consultant notre page Facebook !

THE DANSANT

> Salle communale de Quenast, 5€, tarte et café compris

Un jeudi par mois, venez passer une après-midi conviviale et musicale, en collaboration avec le Conseil consultatif communal des aînés.

> Jeudi 24 février, 13h30 avec Franco et Freddy

> Jeudi 24 mars, 13h30 avec Erika, la princesse de l'accordéon

CINE JUNIOR

ROYAL CORGI

> Mercredi 16 février, 14h30
Salle communale de Quenast
2€ - À partir de 6 ans

Les aventures de Rex, le chien préféré de Sa Majesté, qui perd son statut de favori et se retrouve perdu dans un chenil au milieu de chiens abandonnés. Sa quête pour retourner à Buckingham et retrouver les faveurs de la Reine l'amènera à affronter de nombreux dangers mais aussi à rencontrer l'amour.

LE CHÂTEAU DANS LE CIEL

> Mercredi 16 mars, 14h30
Salle communale de Quenast, 2€

Qui est vraiment Sheeta, la petite fille porteuse d'un médaillon aux pouvoirs magiques qui suscite bien des convoitises ? Retenue prisonnière à bord d'un dirigeable, l'enfant affronte une bande de pirates de l'air dirigés par la très pittoresque Dora, puis une armée de militaires à la solde de Muska, un gentleman machiavélique trop poli pour être honnête. Réfugiée dans un village de mineurs où elle rencontre le jeune Pazu, Sheeta va découvrir le secret de ses origines. Et elle prouvera que l'histoire de Laputa, l'île merveilleuse flottant dans les airs, n'était pas une légende... Un film de Hayao Miyazaki

CINE SENIOR

En collaboration avec le Conseil consultatif communal des aînés

JE TE PROMETS

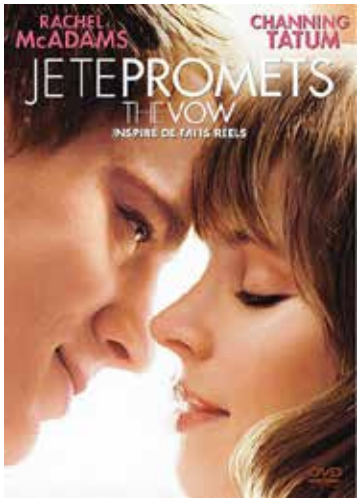

> Mardi 15 février, 14h30
Salle communale de Quenast, 5€

Paige et Leo étaient un jeune couple heureux, jusqu'à l'accident... Si Leo s'en sort indemne, Paige se réveille de son coma en ayant tout oublié des cinq dernières années de sa vie. Elle n'a plus aucun souvenir de Leo ni de ce qu'ils ont vécu. Son mari est un inconnu...
Paige découvre une vie dont elle ignore tout – la sienne. Elle se croit encore fiancée à Jeremy, un homme d'affaires toujours amoureux d'elle, et a beaucoup de mal à accepter Leo et son style de vie bohème... Incapable d'aider sa femme à retrouver ses souvenirs, Leo va perdre la seule personne qui ait jamais compté pour lui. Prêt à tout, il décide de recommencer à zéro et de reconquérir Paige comme s'ils venaient juste de se rencontrer. Un grand amour peut-il naître deux fois ?

LES FIGURES DE L'OMBRE

> Mardi 15 mars, 14h30
Salle communale de Quenast, 5€

Le destin extraordinaire des trois scientifiques afro-américaines qui ont permis aux États-Unis de prendre la tête de la conquête spatiale, grâce à la mise en orbite de l'astronaute John Glenn. Maintenues dans l'ombre de leurs collègues masculins et dans celle d'un pays en proie à de profondes inégalités, leur histoire longtemps restée méconnue est enfin portée à l'écran.

LITTÉRATURE

Découverte de l'autrice Sophie Weverbergh, de son roman et de son univers, dans le cadre de l'opération « Le Livre tout Proche en Brabant wallon »

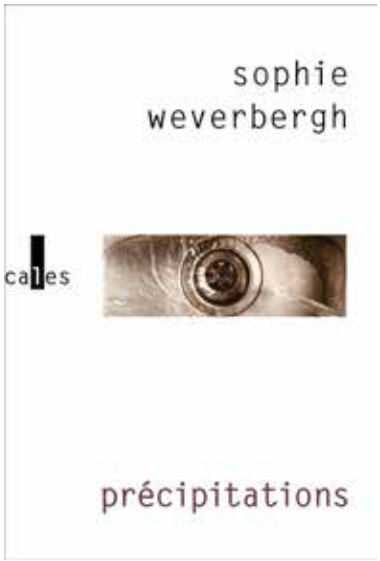

SOIRÉE LITTÉRAIRE

> Jeudi 10 février 19h30 – Salle communale de Quenast - Gratuit

Sophie Weverbergh publiera son premier roman aux éditions Gallimard/Verticales en janvier 2022. L'autrice quenastoise se propose de présenter son livre (intitulé Précipitations) lors d'une soirée littéraire organisée par le Centre culturel de Rebecq. Comme toute soirée littéraire, celle-ci sera l'occasion d'une rencontre et d'échanges féconds entre l'autrice et un public composé (ou non) de lecteurs et/ou habitants de la région. Au programme : présentation du roman, lectures d'extraits, discussions, réponses aux questions...

ATELIERS D'ÉCRITURE

> 2 samedis : 26 février 5 mars, de 9h30 à 12h – Moulin d'Arenberg – Gratuit

Les participants des ateliers d'écriture seront invités à explorer (et peut-être redécouvrir) un lieu de vie – lieu qui aurait profondément marqué leur cœur et leur esprit, ou l'esprit et l'histoire de leur famille. Une chambre ou un bureau. Une maison. Un quai de gare. Un studio. Une ruelle. Un grenier. Un buisson. Une cité. Peu importe que le lieu évoqué soit vaste ou exigu, ouvert ou fermé, secret ou partagé. Par le biais de l'écriture, on verra comment ces territoires (réels et/ou imaginés et appartenant au présent et/ou au passé) peuvent habiter nos corps, hanter nos mémoires, influer sur nos trajectoires...

L'atelier sera organisé en deux séances de deux heures et demie.

La première séance prendra le temps de la découverte (de soi et des autres). A travers images et extraits (écrits, filmiques ou sonores), l'animatrice présentera aussi l'œuvre d'artistes ayant exploré/exploité leurs lieu(x) de vie.

La deuxième séance reprendra et poursuivra le travail d'écriture entrepris.

Dans l'entre-deux séances, l'animatrice se penchera sur le travail de chacun des participants et proposera des pistes pour la continuation et l'avancement des récits qui pourront éventuellement faire l'objet d'une publication.

MUSIQUE

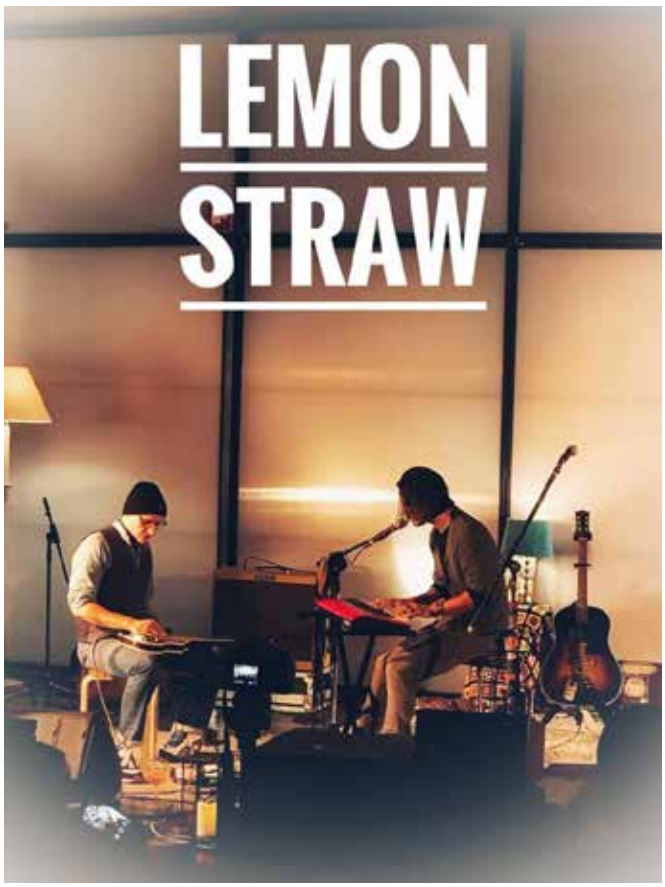

LEMON STRAW

> Samedi 19 février, 20h - Salle communale de Quenast - 10€

Lemon Straw ! Une paille et un citron.
Cette paille que Giani Sabia servait quand il vivait à New York et travaillait dans un bar pour vivre. Quand il ne chantait pas quelques reprises dans le métro ou en rue...

Maintes fois programmé et annulé pour cause Covid, nous sommes heureux d'accueillir Lemon Straw pour nous présenter leur album Puzzle

JEUNESSE

RADIO PAILLETTES

> Mercredi 2 mars, 14h30 - Salle communale de Quenast – 5€

Radio Paillettes est un concert-spectacle pour croquer la vie à pleine dents. De la musique électrique, des rythmes électroniques pour des paroles inspirées de la vie des enfants. Ou comment grandir en gardant précieusement ses étincelles !

Ce spectacle musical et festif est proposé à la place de notre traditionnel Bal costumé des enfants, trop compliqué à organiser dans cette période bizarre...

Qu'à cela ne tienne, venez avec votre plus beau costume et vos paillettes pour passer un super moment avec nous !!

THEATRE

#ESSENTIEL

> Jeudi 10 mars, 20h - Salle communale de Quenast - Gratuit Banc d'essai - sous réserve

Etude Systémique Sur l'adolescENce et sa Temporalité en millEu Libéral

Alexandre Van Yperseele est chercheur à la Goethe Univesität. Il vient de réaliser une étude sur les jeunes de 12 à 18 ans dont les conclusions semblent essentielles : les jeunes possèderaient une capacité de réflexion et d'adaptation exceptionnelle leur permettant de trouver les solutions adéquates pour sauver le monde. Bien entendu, ils ne pourront y arriver qu'avec l'aide des générations précédentes. C'est au travers d'une conférence interactive que notre chercheur déconstruit les clichés qui circulent sur cette génération dite "Z" pour mettre en lumière le miroir qui existe entre cette dernière et générations qui la précèdent.

Dans un monde dirigé depuis plus d'un demi-siècle par une idéologie basée sur la liberté, de plus en plus de jeunes se retrouvent dans l'errance. Quelle place a-t-on laissé à la dimension symbolique et immatérielle dans nos sociétés marchandes ? Existe-t-il encore des structures sociales pour permettre aux jeunes de devenir adultes ? Quelles responsabilités avons-nous en tant que parents sur la façon dont nos enfants réalisent cette métamorphose ?Un spectacle de ZOE (asbl), conçu et dirigé par Alexandre Dewez, produit par le Centre Culturel du Brabant Wallon

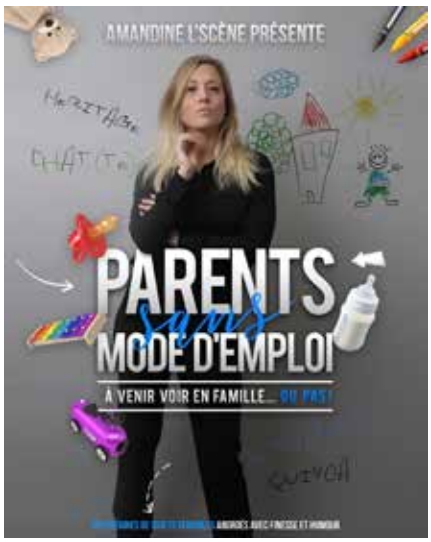

AMANDINE ELSEN

> Jeudi 17 mars, 20h
Salle communale de Quenast - 12€

Vous sentez vous parfois coupable de rêver de votre vie d'avant ? Celle sans vos enfants ?

Grâce à « Parents sans mode d'emploi, le premier spectacle de la Rebecquoise Amandine Elsen, vous pouvez dire adieu à cette culpabilité.

Le temps d'une soirée, venez rêver avec Amandine, cette mère de deux enfants qu'elle aime plus que tout mais qui aimerait retrouver sa vie de femme juste pour quelques instants, le temps de vous raconter ses rêves et de vous partager ses plans et quelques conseils avec humour.

Un spectacle inspirant et plein d'humour qui ne peut vous faire que du bien ! Appelez la baby-sitter et laissez-vous emporter le temps d'une soirée.

Dans le cadre de MIKMAK, la marionnette dans tous ses états

MIKMAK
LA MARIONNETTE DANS TOUS SES ETATS

« POUCET » par Les Royales Marionnettes

> Dimanche 20 mars, 16h - Salle communale de Quenast – 7€ / 5€ pour les – de 12 ans

Conte pour individus fêlés, dès 8 ans – 1h10

''Lorsque l'on découvre un monstre sous son lit, il y a trois façons de réagir :
On peut se cacher sous les couvertures, fermer les yeux très fort en le suppliant de disparaitre. Ça c'est pour les faibles, les trouillards, les lâches, en un mot… les enfants.
On peut aussi décider de construire un lit sans pied, avec le matelas au ras du sol ou de boucher l'espace sous le lit avec de grands tiroirs remplis de vieux habits pour empêcher le monstre de s'y installer. C'est la solution des pragmatiques, des fatigués, de ceux qui ont réponse à tout, qui ont toujours raison, en un mot… des parents.
Ou alors on peut aller voir le monstre pour causer deux minutes et savoir s'il n'y aurait pas une possibilité de se faire aimer. C'est ce que font les orphelins, les perdus, ceux qu'on a abandonnés. C'est ce qu'à ce moment précis, je décide de faire, moi, Poucet.''

VIENS ON SE TIRE !

> Vendredi 25 mars, 17h et 19h – 35min - Grand Place de Rebecq – Gratuit sur réservation

Un chapiteau. Du bruit venant de l'extérieur. Et puis deux paumées, visiblement en fuite, qui débarquent pour trouver refuge sous la tente. Leur moyen de fuite : un vélo triporteur sur lequel elles ont amassé quelques valises.

Elles rencontrent alors un étrange petit bonhomme qui vit dans une caisse froide et métallique et dont la vie semble se résumer au mouvement machinal des cachets qu'il appose sur des liasses de documents. Ce personnage, nous l'appellerons P'tit Louis. Et sa vie ressemble étonnamment à celle que les deux paumées tentent de fuir. Petit à petit, elles montrent à P'tit Louis qu'il est possible de sortir de ce cycle infernal. Ensemble, iels vont poser des actes de résistance face aux injonctions d'une vie étriquée, coincée entre le travail et la télévision.

«Viens, on se tire !», c'est une invitation à redessiner le ciel d'un bleu vif à grands coups de pinceau farouche.

Agenda

Agenda

Sous réserve de la situation sanitaire

Janvier

V 28/01 15H30-20H
DON DE SANG
Organisé par la Croix Rouge
À l'Ancienne Gare

Février

V 04 15H30-20H
DON DE SANG
Organisé par la Croix Rouge
À l'Ancienne Gare

J 10 19H30
SOIREE LITTERAIRE
organisée par le CCR - À la Salle communale de Quenast - Gratuit

V 11 20H
SOIREE CONTEE avec Pierre de Landes
PAF : 5€ pour les plus de 12 ans
À La Fille de son Père

S 12
Cours d'apiculture de 10h à 13h
Union des Apiculteurs de Rebecq-Enghien
À l'Ancienne Gare

D 13 10H-12H
Conférence du Cercle Horticole de Rebecq
À l'Ancienne Gare

L 14 18H-20H
REUNION CERCLE PHILATELIQUE
À l'Ancienne Gare

M 15 14H30
CINE SENIOR – *Je te promets*
Une organisation du CCR en collaboration avec le Conseil consultatif communal des Aînés
À la Salle communale de Quenast
5€

Me 16 14H30
CINE JUNIOR - *Royal Corgi*
Une organisation du CCR
À la Salle communale de Quenast
2€, à partir de 6 ans

Me 16 14H
RENCONTRE JEUNES AÎNES
Au Portugal, l'architecture est un régal ! par Mathieu Jemine.
À l'Ancienne Gare
Entrée et goûter offerts

S 19 20H
MUSIQUE LEMON STRAW
Une organisation du CCR
À la Salle Communale de Quenast - 10 €

J 24 13H30
THE DANSANT *avec Franco et Freddy*
Organisé par le CCR en collaboration avec le Conseil consultatif communal des Aînés
À la Salle communale de Quenast
5€, tarte et café compris

S 26
Cours d'apiculture de 10h à 13h
Union des Apiculteurs de Rebecq-Enghien
À l'Ancienne Gare

Mars

Me 02 14H30
JEUNESSE - *Radio Paillettes*
Une organisation du CCR
À la Salle communale de Quenast - 5€

S 05 DE 18H30 À 21H
ET D 06 DE 12H À 15H
WEEK-END HONGROIS
De la Royale Harmonie communale de Rebecq
Infos : 0477/94 29 50

L 07 18H-20H
REUNION CERCLE PHILATELIQUE
À l'Ancienne Gare

J 10 20H
THEATRE #essentiel
Une organisation du CCR
À la Salle communale de Quenast
Gratuit

V11 et S 12
Repas de l'Ecole St Géry
À la Salle communale de Quenast

S 12
Cours d'apiculture de 10h à 13h
Union des Apiculteurs de Rebecq-Enghien
À l'Ancienne Gare

D 13 10H-12H
Conférence du Cercle Horticole de Rebecq
À l'Ancienne Gare

D 13 16H
APRES-MIDI CONTEE *avec Pierre de Landes*
Pour enfants à partir de 7 ans
PAF : 5€ pour les plus de 12 ans
À La Fille de son Père

M 15 14H30
CINE SENIOR – *Les figures de l'ombre*
Une organisation du CCR en collaboration avec le Conseil consultatif communal des Aînés. À la Salle communale de Quenast - 5€

Me 16 14H30
CINE JUNIOR – *Le château dans le ciel*
Une organisation du CCR
À la Salle communale de Quenast
2€

Me 16 14H
RENCONTRE JEUNES AÎNES
2è partie de la présentation par Michel Lemaire sur la carrière de Charles Aznavour.
À l'Ancienne Gare
Entrée et goûter offerts

J 17 20H
THEATRE : *Amandine Elsen*
Une organisation du CCR
À la Salle communale de Quenast
12€

D 20 16H
« Poucet » par Les Royales Marionnettes
Une organisation du CCR dans le cadre de MIKMAK, la marionnette dans tous ses états
À la Salle communale de Quenast
7€ / 5€ pour les – de 12 ans

J 24 13H30
THE DANSANT *avec Erika la princesse de l'accordéon*
Organisé par le CCR en collaboration avec le Conseil consultatif communal des Aînés
À la Salle communale de Quenast
5€, tarte et café compris

V 25 17H ET 19H
« Viens, on se tire ! »
Une organisation du CCR dans le cadre de MIKMAK, la marionnette dans tous ses états
Grand Place de Rebecq
Gratuit sur réservation

S 26
Cours d'apiculture de 10h à 13h
Union des Apiculteurs de Rebecq-Enghien
À l'Ancienne Gare

D 27 10H-17H
5ème Foire Commerciale organisée par L'ARCAL

Le prochain «Rebecq à la une» sortira en mars 2022. Merci de nous communiquer vos informations et le calendrier de vos activités avant le 15 février à sarah.berti@rebecq.be | Service communication - Administration communale | Rue Docteur Colson 1 - 1430 Rebecq

Graphisme: www.atdesign.be | **Rédaction**: Sarah Berti

Editeur responsable: Madame Patricia Venturelli Bourgmestre, Rue Docteur Colson, 1 à 1430 Rebecq